

CONCEPTION DE BÂTIMENTS CIDRIQUES

OBJECTIFS

- Connaître les aspects de la réglementation
- Comprendre les besoins spécifiques de la création d'un bâtiment adapté à l'activité cidricole
- Appréhender les aspects économiques de la construction d'un atelier cidricole

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur producteur de produits cidricoles
- Agriculteur producteur intéressé par une diversification

DURÉE

Formation présentielle dans le centre organisateur	8h
Total	8h

TARIF ET FINANCEMENT

- 8€ pour cotisants VIVEA (sous réserve d'accord de financement)
- 112€ pour autres publics (hors frais de déplacement, restauration et hébergement)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Visite appliquée au sein d'un bâtiment récent

MODALITÉS PRATIQUES

- Restauration sur site possible
- Délivrance d'une attestation en fin de formation



CONTENUS

- Etude de la réglementation
- Traitement des eaux
- Spécificités des locaux adaptés à l'activité cidricole
- Eléments de construction
- Aides possibles
- La conception du local de vente
- Démarche administratives

SATISFACTION

- Taux de satisfaction : 89%

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole (CFPPA)

CFPPA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieurzy 14170 Saint-Pierre-en-Auge

Responsable de formation :
Frédéric VIEILLARD

02 31 42 61 06
cfppa.le-robillard@educagri.fr
www.cfppa.le-robillard.fr